

07.06.2007 - 09:40 Uhr

Helsana et les médecins tessinois enterrent la hache de guerre

Zurich (ots) -

Helsana et l'association des médecins tessinois (OMCT) sont parvenus à régler leur différend concernant un modèle médecin de famille et ce, sans le concours du tribunal. En effet, les médecins tessinois ont retiré leurs tracts de la circulation. Ces tracts appelaient les clients d'Helsana à résilier leur assurance-maladie. En contrepartie, Helsana a renoncé à une poursuite judiciaire.

Les parties tirent ainsi un trait sur ce différend qui a eu lieu au cours des derniers mois et reprennent maintenant le dialogue. La pomme de discorde: une assurance médecin de famille, se basant sur une liste de médecins de famille établie par Helsana et introduite par cette dernière dans onze régions au début de l'année 2007.

Cette assurance médecin de famille offre aux assurés un rabais de 10 pour cent sur l'assurance de base, pour autant que ces derniers s'adressent toujours en premier lieu au médecin de famille qu'ils ont choisi parmi la liste des médecins fournie par Helsana. Au Tessin, 3000 clients ont conclu ce modèle d'assurance. L'OMCT conteste ce modèle au motif que les critères de sélection sont trop vagues et que tous les médecins ne figurent pas sur la liste, ce qui entraînerait une forme de discrimination.

Actuellement, Helsana et l'OMCT sont en pourparlers concernant la substitution de ce modèle basé sur une liste par un modèle contractuel. Les négociations, dont l'issue demeure encore inconnue, se déroulent dans un climat de respect mutuel. Helsana est très attachée à son modèle médecin de famille. Dans l'attente d'un compromis, elle renonce toutefois à en faire la promotion au Tessin.

Le Groupe Helsana

Avec 1,9 million d'assurés et des recettes de primes de 5,2 milliards de francs, le Groupe Helsana est le leader de la branche de l'assurance-maladie en Suisse. Helsana assure les personnes contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident, de la maternité et en cas de vieillesse. Son offre s'adresse à la clientèle privée (particuliers et familles) ainsi qu'à la clientèle entreprises (entreprises et associations). Font partie du Groupe Helsana les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex et aerosana. Plus de détails sur: www.helsana.ch

Contact:

Service média d'Helsana
Tél.: +41/43/340'12'12
Fax: +41/43/340'02'10
E-Mail: media.relations@helsana.ch